

# COACHING INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Nos solutions de coaching individuel et collectif visent à accompagner les organisations dans l'évolution des capacités professionnelles de leurs personnels, à travers un processus de développement des compétences centré sur la durée et l'autonomisation.

La mise en œuvre de coaching individuel ou collectif sur-mesure permet aux coachés de faire évoluer leur savoir-être et savoir-faire pour atteindre les objectifs fixés par le contrat tripartite engageant le coach, le coaché et le prescripteur (N+1 ou DRH).

## STRUCTURES CONCERNEES

Toute organisation souhaitant renforcer la performance de ses managers ou de ses équipes par des accompagnements personnalisés et/ou les aider à surmonter des difficultés rencontrées dans le cadre de leur parcours professionnel (prise de fonction d'encadrement, posture managériale, communication, gestion du temps, management de projet et équipe transversale).

## OBJECTIFS DE LA MISSION

- Apporter une aide personnalisée au regard des intérêts exprimés et des objectifs définis par le coaché et le prescripteur, en faisant miroir du fonctionnement du professionnel accompagné pour permettre une prise de conscience et l'atteinte des objectifs de changement.
- Mettre en place un processus d'apprentissage sur un temps défini, visant l'autonomisation du coaché en l'accompagnant dans le développement de ses capacités professionnelles au travers de la mobilisation d'outils adaptés, tout en lui laissant la responsabilité de ses actions et décisions.
- Suivre la courbe de progrès tout au long de l'accompagnement, sur la base du contrat tripartite, dans le respect du cadre déontologique définissant la pratique du coaching.

## CONTENU DE LA MISSION

**Le coaching est une démarche sur mesure, le nombre de séances peut donc varier en fonction des objectifs et du contexte de la démarche, du coaché lui-même et de sa motivation.**

**Le processus est identique dans le cas de coaching collectif (accompagnement d'une équipe autour d'un projet spécifique, par exemple).**

### 1 – Prise de contact avec le prescripteur

Définition des objectifs à atteindre avec le prescripteur, généralement le N+1 du futur coaché et/ou un représentant de la DRH. Le N+1 du futur coaché est toujours associé à la démarche.

### 2 – Rencontre du coaché

Exposition du cadre déontologique et des modalités de déploiement du coaching. Revue des objectifs. Décision du futur coaché à l'issue du rendez-vous de s'engager ou non dans le coaching et avec ce coach.

### 3 – Réunion de lancement tripartite

Présence du coaché, du coach et du prescripteur. Formulation par le N+1 des objectifs, des indicateurs de mesure des objectifs et des suites à donner en cas de non-atteinte. Rédaction d'un contrat sur cette base avec signature de toutes les parties. Le nombre d'heures et la fréquence des rencontres sont définies à cette étape.

### 4 – Réalisation des séances de coaching

Selon l'objectif et le contenu (exercices, outils utilisés) de chaque séance, une rencontre en face-à-face ou à distance est privilégiée. Dans tous les cas, une à deux rencontres en face-à-face sont nécessaires en début de coaching pour envisager ensuite la pertinence de séances à distances (par téléphone ou visio).

### 5 – Réunion tripartite à mi-parcours et en fin de parcours

Présence du coaché, du coach et du prescripteur. Suivi des indicateurs de mesure des objectifs à mi-parcours et bilan du coaching en fin de parcours, au regard du niveau d'atteinte des objectifs.

## LES PLUS

- Notre équipe de coachs dispose d'une expérience conséquente dans le secteur public. Tous sont formés au coaching afin de garantir la qualité et le professionnalisme des accompagnements réalisés.
- Nos démarches de coaching sont élaborées sur-mesure, afin de répondre à la situation professionnelle des coachés, en s'inscrivant au plus près de leurs besoins et des attentes du prescripteur.
- Nos prestations s'appuient sur l'expertise des intervenants et l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Complémentaires d'un accompagnement personnalisé tel que le coaching le permet, nos formations sur les thématiques du Management permettent de développer et d'harmoniser les bonnes pratiques de management auprès de la population d'encadrants.

Les ateliers d'Analyses des pratiques professionnelles offrent aussi à la communauté de managers la possibilité de bénéficier de temps de partage autour de leur pratique professionnelle, et favorisent la mise en place de soutien entre pairs, en créant un cadre d'échanges structurant sur les difficultés rencontrées.

## CONTACTER NOS CONSEILLERS SPECIALISES

[INFORMATION@NEERIA.COM](mailto:INFORMATION@NEERIA.COM)